



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

AMENAGEMENT DES RUES DU COTEAU SAINT-
HUBERT ET DU COLLEGE - LOT N° 2 :
ECLAIRAGE PUBLIC - AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DES RUES DU COTEAU SAINT-HUBERT ET DU COLLEGE - LOT N°2 : ECLAIRAGE PUBLIC - AVENANT N°1

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du Conseil municipal en date du 17 décembre 2010, un marché de travaux a été signé avec l'entreprise SAS INEO RCO pour l'aménagement des rues du Coteau Saint Hubert et du Collège, lot n° 2 : éclairage public pour un montant de 8 234,00 € HT, soit 9 847,86 € TTC. Les travaux ont débuté le 28 février 2011.

Au cours du chantier, des aléas dans la réalisation des travaux nous ont conduit à des prestations supplémentaires de terrassement et de finition en pieds de candélabres.

Il est donc nécessaire de passer un avenant n°1 au marché, pour un montant de 519,30 € HT, soit 621,08 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 pour les travaux avec l'entreprise SAS INEO RCO pour un montant de 519,30 € HT, soit 621,08 € TTC.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE